



DATE ENREG. : _____

NUM FAMILLE : _____

DIRECTION ÉDUCATION ET PARENTALITÉ

15 rue Jean Jaurès 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

ESPACE FAMILLES ☎ 02 51 81 87 23 - VIE SCOLAIRE ☎ 02 51 81 87 18 ou 19

espace.familles@lachellesurerdre.fr

FICHE FAMILLE

Cette fiche de renseignements permet la création du dossier fiscal par les services de la Ville et est nécessaire pour permettre l'obtention d'identifiant pour l'activation d'un compte sur le portail Famille.
Elle ne dispense pas d'une inscription spécifique dans chacune des activités fréquentées

	FOYER FISCAL		Autre responsable légal (Autre parent en cas de séparation, tuteur, responsable délégué...)
	1er responsable légal <i>en cas de séparation ou de famille monoparentale, personne ayant la garde principale</i>	2ème responsable Conjoint	
	Père [] Mère []	Père [] Mère [] Beau père [] Belle mère []	
Nom
Prénoms
Adresse
@ email
☎ Domicile	[] [] [] [] []	[] [] [] [] []	[] [] [] [] []
☎ Mobile	[] [] [] [] []	[] [] [] [] []	[] [] [] [] []
Profession
Employeur
Adresse
☎ Travail	[] [] [] [] []	[] [] [] [] []	[] [] [] [] []
Marié(e)/Pacsé(e) [] Vie maritale [] Divorcé(e) / séparé(e) []			

Régime social :

Régime général ou autres ☺ pour les allocataires CAF N° _____

J'autorise les services de la ville à accéder et retenir les revenus indiqués sur le site professionnel mis à disposition par la C.A.F. :

☺ Autorise

☺ N'autorise pas

Régime Agricole ☺ N°MSA _____

ENFANTS DU FOYER FISCAL				
Nom – Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien avec le responsable	Lien avec le conjoint
			Père [] Beau père [] Mère [] Belle mère []	Père [] Beau père [] Mère [] Belle mère []
			Père [] Beau père [] Mère [] Belle mère []	Père [] Beau père [] Mère [] Belle mère []
			Père [] Beau père [] Mère [] Belle mère []	Père [] Beau père [] Mère [] Belle mère []
			Père [] Beau père [] Mère [] Belle mère []	Père [] Beau père [] Mère [] Belle mère []
			Père [] Beau père [] Mère [] Belle mère []	Père [] Beau père [] Mère [] Belle mère []

PIÈCES A FOURNIR

- ✓ **Justificatif de domicile de moins de 3 mois. Ne sont pas admises les factures de téléphones portables**
- ✓ **Copie intégrale du livret de de famille**
- ✓ **Attestation CAF précisant le numéro allocataire CAF de Loire-Atlantique ou attestation MSA ; indiquant le montant du quotient familial ou à défaut une copie de l'avis d'imposition sur les revenus des membres du foyers fiscal (N-1)**
- ✓ **Mandat SEPA dûment complété et signé, accompagné d'un RIB si vous optez pour le mode de règlement par prélèvement automatique.**

Pièces à fournir pour chaque enfant :

- ✓ **Fiche d'inscription année scolaire en cours (à renouveler obligatoirement tous les ans)**
- ✓ **Copie des pages vaccinations du carnet de santé**
- ✓ **pour les enfants présentant une allergie, un régime alimentaire particulier ou dans certains cas de maladie chronique, de constituer avec la directrice et le médecin référent de l'établissement un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.)**
- ✓ **pour les enfants inscrits à l'école privée Saint Michel : attestation d'inscription à l'école**

En cas de droit de garde ou d'autorité parentale restreint, la restriction devra être clairement exprimée, et justifiée (tout comme une garde alternée) par la photocopie du jugement ou d'un accord écrit entre les 2 parents.

Tout changement de situation devra être signalé auprès de la Direction Éducation et Parentalité sur présentation du justificatif.

Je soussigné(e)
responsable(s) légal(aux) de, certifie l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Signature(s) du (des) responsable(s) légal(aux) :

Fait à
Le.....

La commune de La Chapelle-sur-Erdre s'engage dans une démarche de protection de vos données personnelles. Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est la Ville de La Chapelle-sur-Erdre. Ces données collectées sont réservées à l'usage des services concernés, ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : agents habilités et partenaires institutionnels et nécessaire à la participation aux activités organisées par les services de la Ville. Elles seront conservées pendant toute la durée du service et dans la limite des règles de prescription applicables. Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification, opposition ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la mairie de La Chapelle-sur-Erdre (Hôtel de Ville - rue Olivier de Sesmaisons – 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE ; communication@lachapellesurerdre.fr ; 02-51-81-87-10) ou auprès de notre DPO : dpo@ecollectivites.fr ou auprès de la CNIL.



ANNÉE SCOLAIRE :
20..... / 20.....

DIRECTION ÉDUCATION ET PARENTALITÉ
15 rue Jean Jaurès 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
ESPACE FAMILLES ☎ 02 51 81 87 23 - VIE SCOLAIRE ☎ 02 51 81 87 18 ou 19

espace.familles@lachellesurerdre.fr

FICHE D'INSCRIPTION A L'ÉCOLE PUBLIQUE

❶ a) **Votre enfant n'aura pas 3 ans avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours ?** son inscription à l'école maternelle n'est pas systématique et sera sur liste d'attente. Les places sont limitées, selon le projet pédagogique de l'école, et réservées exclusivement aux enfants issus du périmètre scolaire. b) **Vous n'habitez pas la Chapelle-Sur-Erdre ? ou vous souhaitez inscrire votre enfant dans une autre école que celle de votre secteur ?** Vous devez faire une demande de **dérogation avant fin mars**. Renseignez-vous du cadre réglementaire auprès du service Vie Scolaire.

❶ INSCRIPTION à la Direction Éducation Parentalité : L'inscription administrative se fait d'abord auprès de l'espace familles; la carte scolaire détermine l'école d'affectation selon votre domicile. Si vous souhaitez mettre en place une dérogation, nous vous donnerons un rendez-vous avec le service vie scolaire.

❷ Une fiche de pré-inscription vous sera délivrée. Les coordonnées du directeur y figureront. L'admission définitive de votre enfant sera donc réalisée par la Direction de l'École.

NOM et Prénoms de ou des enfants à scolariser	Date de naissance	M	F	Classe à fréquenter

- Souhaitez-vous faire une demande de dérogation ? OUI NON
- Avez-vous déjà un enfant scolarisé dans une École Maternelle / Élémentaire Chapelaine ? OUI NON
- Si oui, indiquez le(s) nom(s)-prénom(s), classe(s) et école(s) fréquentée(s) à la prochaine rentrée scolaire :

.....
.....

Je soussigné(e)
responsable légal de, certifie l'exactitude des
renseignements portés ci-dessus.

Signature(s) du (des) responsable(s) légal(aux) :

Fait à
Le.....

La commune de La Chapelle-sur-Erdre s'engage dans une démarche de protection de vos données personnelles.
Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est la Ville de La Chapelle-sur-Erdre.
Ces données collectées sont réservées à l'usage des services concernés, ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : agents habilités et partenaires institutionnels et nécessaire à la participation aux activités organisées par les services de la Ville.
Elles seront conservées pendant toute la durée du service et dans la limite des règles de prescription applicables.
Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification, opposition ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la mairie de La Chapelle-sur-Erdre (Hôtel de Ville - rue Olivier de Sesmaisons - 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE ; communication@lachellesurerdre.fr ; 02-51-81-87-10) ou auprès de notre DPO : dpo@collectivites.fr ou auprès de la CNIL.

**PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AUPRÈS DE LA DIRECTION ÉDUCATION ET
PARENTALITÉ POUR LE TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION
A L'ÉCOLE MATERNELLE ET / OU ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE**

- 1) Copie intégrale du livret de famille, ou extrait d'acte de naissance portant filiation,
- 2) Carnet de santé de l'enfant (pages concernant la vaccination),
- 3) Certificat de radiation de l'ancienne école si l'enfant était déjà scolarisé,
- 4) La fiche enfant complétée (une par enfant)
- 5) Une attention toute particulière est accordée à l'inscription des enfants placés en famille d'accueil, en classe ULIS , ou en situation de handicap : se renseigner auprès du service Vie Scolaire au plus tôt.

Important : Pour les familles hébergées chez une tierce personne :

- A joindre par l'hébergé(e) : une attestation d'hébergement manuscrite de l'hébergeant
la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant
une facture d'électricité au nom de l'hébergeant



DIRECTION ÉDUCATION ET PARENTALITÉ

15 rue Jean Jaurès – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

ESPACE FAMILLES ☎ 02 51 81 87 23 - VIE SCOLAIRE ☎ 02 51 81 87 18 ou 19

espace.familles@lachellesurerdre.fr

FICHE ENFANT

Cette fiche de renseignements concerne l'enfant inscrit.

Les renseignements indiqués sur cette fiche seront à mettre à jour tous les ans et seront communiqués aux équipes d'animation afin de garantir la sécurité de l'enfant et de permettre le meilleur accueil.

NOM – Prénom : M [] F []

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Assurance Responsabilité Civile :

Nom :

Adresse :

Numéro de police :

Numéro allocataire CAF :

J'autorise les services de la ville à accéder et retenir les revenus indiqués sur le site professionnel mis à disposition par la CAF : oui [] non []

<u>Représentants</u> <u>légaux :</u>	1er responsable	2ème responsable
	Père [] Mère [] Tuteur []	Père [] Mère [] Tuteur []
Nom
Prénom
Adresse
<i>(si différente pour le 2ème responsable)</i>

@ email
☎ Domicile	[][][][][][]	[][][][][][]
☎ Mobile	[][][][][][]	[][][][][][]

En cas de séparation des parents, les services de la Ville ont la possibilité de séparer les dossiers et mettre en place un calendrier séparé en fonction d'une garde afin de permettre à chacun des parents d'avoir son accès personnel. Veuillez prendre contact avec le service Espace Familles si vous souhaitez en bénéficier.

Personnes autorisées à être contactées et/ou à venir chercher l'enfant sur les temps péri et extra scolaire, en dehors des représentants légaux (3 personnes maximum)				
Nom – Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone	Être appelé(e)	Venir chercher
		[][][][][][]		
		[][][][][][]		
		[][][][][][]		

Attention : Les parents, même séparés, sont supposés exercer conjointement l'autorité parentale. En cas de séparation des parents, les deux parents sont donc indiqués comme étant à prévenir en cas d'urgence et autorisés à venir chercher l'enfant.

En cas de droit de garde ou d'autorité parentale restreint, la restriction devra être **clairement exprimée, et justifiée par la photocopie du jugement.**

Vaccination de l'enfant

Pour attester de l'état de vaccination de votre enfant (obligatoire pour la participation aux activités collectives), vous pouvez soit :

- fournir les copies des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant (page 91 à 93)
- fournir une attestation de votre médecin traitant.

Pathologie, maladie, allergies, protocole d'accueil (P.A.I.)

Votre enfant est-il en situation de handicap ? oui non en cours

Un P.A.I. est-il mis en place pour votre enfant ? oui non en cours

Si vous avez coché « oui » ou « en cours », préciser sa nature :

.....
.....

Autres informations à signaler :

Je soussigné(e)

Représentant légal de l'enfant

- Atteste l'exactitude des renseignements portés dans la présente fiche et autorise les personnels municipaux à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant ;
- Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des services municipaux destinés aux enfants de 3 à 11 ans ;
- M'engage à signaler sans délai tout changement éventuel qu'il soit d'ordre administratif ou relatif à la santé de mon enfant à la Direction Éducation et Parentalité ;

Autorise les services de la Ville de La Chapelle-sur-Erdre à utiliser l'image de mon enfant sur support photographique ou informatique afin d'utiliser éventuellement les supports municipaux d'information et de communication (magazine, sites Internet de la Ville...)

oui

non

Fait à :

Le :

Signature :

La commune de La Chapelle-sur-Erdre s'engage dans une démarche de protection de vos données personnelles.

Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est la Ville de La Chapelle-sur-Erdre.

Ces données collectées sont réservées à l'usage des services concernés, ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : agents habilités et partenaires institutionnels et nécessaire à la participation aux activités organisées par les services de la Ville.

Elles seront conservées pendant toute la durée du service et dans la limite des règles de prescription applicables.

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification, opposition ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la mairie de La Chapelle-sur-Erdre (Hôtel de Ville - rue Olivier de Semaissions – 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE ; communication@lachapellesurerdre.fr ; 02-51-81-87-10) ou auprès de notre DPO : dpo@collectivites.fr ou auprès de la CNIL.